



## Qu'en est-il de l'ANC dans le Dunkerquois ?

### ASSISES NATIONALES DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF 15<sup>e</sup> édition à Dunkerque, les 10 et 11 octobre 2018

*Un événement organisé par IDEAL Connaissances, avec la Communauté urbaine de Dunkerque et l'Agence de l'eau Artois-Picardie, et placé sous le parrainage du Ministère de la Transition écologique et solidaire.*

**A l'heure d'une homogénéisation des pratiques entourant l'Assainissement Non Collectif (ANC) dans l'hexagone, les collectivités concernées recensent les installations et contrôlent leur conformité. Les Assises Nationales de l'ANC, qui se tiendront à Dunkerque (Kursaal) les 10 et 11 octobre prochains, sont l'occasion de réaliser un point d'étape et d'observer ce qui est mis en place dans le Dunkerquois.**

Sur la Communauté Urbaine de Dunkerque, l'assainissement non collectif représente 1 700 installations pour environ 4 000 habitants. Depuis les arrêtés de 2012 encadrant l'ANC, le travail des collectivités consiste à contrôler puis rénover le parc d'ANC sur leur territoire. Concrètement, sur les 1 700 installations recensées sur le territoire dunkerquois, ce sont 1 417 installations qui ont été contrôlées depuis la création du SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif). Parmi ces dernières, plus de la moitié (743) sont conformes ou ne présentent aucun danger pour la santé des personnes ou de risque avéré de pollution de l'environnement. De plus, 42 contrôles de bonne exécution de nouvelles installations ont été réalisés en 2017. Le travail est donc continu et nécessite un temps de réalisation adapté aux enjeux.

#### **A Dunkerque : un recours important aux filières traditionnelles**

Parmi les installations conformes, la Communauté Urbaine de Dunkerque enregistre 2/3 de filières de type traditionnel (réparties de façon égale entre filières drainées et non drainées) pour 1/3 de filières agréées (50% filières compactes, 50% microstations). D'autre part, elle constate que l'apparition des agréments pour les microstations et filières compactes a incontestablement

permis d'améliorer la situation pour certains usagers pour lesquels aucune solution de type traditionnel ne pouvait être mise en œuvre.

L'exemple dunkerquois est-il singulier ou correspond-t-il au contraire à ce qui se passe dans les autres collectivités françaises ? Car l'hétérogénéité des contextes est réelle et multifactorielle (géographie, pédologie, habitat, structures porteuses, fréquence des contrôles...) alors que l'enjeu repose sur l'harmonisation des pratiques et la garantie de l'équité entre tous les usagers des SPANC. Ce sera l'objet d'un atelier spécial, (parrainé par NOREADE) intitulé « Hétérogénéité des contextes et harmonisation des pratiques », le mercredi 10 octobre (à 16h).

### **Réhabilitation des systèmes ANC : des aides financières pour les particuliers**

En ce qui concerne les aides publiques, la Communauté Urbaine de Dunkerque est partenaire de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie et gère donc les dossiers de subvention des usagers pour son compte. Le montant de la participation des aides de l'Agence est de 50% du montant des travaux, plafonnés à 8 000 €HT, pour les installations déclarées non conformes avec risque sanitaire et/ou environnemental. Sur ce sujet encore, le retour d'expérience de la collectivité sera comparé avec la situation dans d'autres territoires.

Par ailleurs, l'une des particularités de Dunkerque est son littoral. La Flandre maritime a en outre pour caractéristique d'être située à un niveau inférieur à celui de la mer. Il en résulte des contraintes spécifiques en termes de choix et de mise en œuvre des dispositifs d'ANC pour les usagers et les services publics qui doivent s'adapter afin de garantir en permanence la qualité du milieu naturel et des eaux de baignade. L'atelier, intitulé « ANC et littoral : les particularités d'un territoire maritime et de polders », aura lieu mercredi 10 octobre (à 14h).

**A noter : le salon est ouvert au grand public le mercredi 10/10 à partir de 18h**

**Site web : [www.assises-anc.com](http://www.assises-anc.com)**

**Pour vous accréditer et toute demande d'information :**

Contact presse : Julien Marié

Tel : 06 64 99 56 79 / email : [relations-presse@idealconnaissances.com](mailto:relations-presse@idealconnaissances.com)

